

Arrêté ARS n° 2024-002 du 02 janvier 2024 portant modification de l'arrêté ARS n° 2023-650 du 21 novembre 2023 portant composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Corse (CRSA)

La directrice générale de l'agence régionale de santé de Corse

Vu la loi n° 2009/879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article L.1432-4, D.1432-28, D.1432-29, D.1432-30 ;

Vu la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le décret n°2010/336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2010/348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2018-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2016-863 du 28 juin 2016 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2017-1787 du 27 décembre 2017 portant adaptation du code de la santé publique à la création de la collectivité de Corse ;

Vu le décret du 20 mars 2019 portant nomination de Madame Marie-Hélène LECENNE, Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Corse ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté ARS n° 2021-579 du 1er octobre 2021 portant composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Corse ;

Vu l'arrêté ARS n° 2023-650 du 21 novembre 2023 portant modification de l'arrêté ARS n° 2023-577 du 03 octobre 2023 portant composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Corse ;

Vu les propositions des autorités et institutions en application de l'article D 1432-28 du code de la santé publique.

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Corse est établie comme suit :

Collège 1 : représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence :

a) Trois conseillers à l'Assemblée de Corse :

Titulaires	Suppléants
Dr ANTONINI Danielle Groupe « Fa Populu Inseme »	Mme ARRIGHI Véronique Groupe « Fa Populu Inseme »
Mme GALLONI D'ISTRIA Eveline Groupe « Fa Populu Inseme »	M. LUCCIONI Don Joseph Groupe « Fa Populu Inseme »
Mme PEDINIELLI Chantal Groupe « Un Soffiu Novu »	Mme DUVAL Santa Groupe « Un Soffiu Novu »

b) Le Président du conseil exécutif de Corse, ou son représentant :

Titulaire	Suppléant
Dr FAZI Bianca Conseillère exécutive	M. GIOVANNANGELI Gilles Conseiller Exécutif

c) Représentants des groupements de communes de Corse :

Titulaires	Suppléants
M. SBRAGGIA Stéphane Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	M. LEANDRI Ange-François Président de la Communauté de Communes du Sartenaïs Valinco
M. POZZO DI BORGO Louis Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia	<i>En attente de désignation</i>
M. ORSINI Antoine Président de la Communauté de Communes du Centre Corse	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentants des communes de Corse :

Titulaires	Suppléants
M. CICCOLINI Jean-Jacques Président ADM2A	M. VERSINI Antoine Maire de Cristinacce
M. VIVONI Ange-Pierre Président ADM2B	M. BARTOLI Jacques Maire d'Isolaccio di Fiumorbu
M. ANGELINI Jean-Christophe Maire de Porto-Vecchio	M. ALFONSI Jean Maire de Serra di Ferro

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :

a) Représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Mme GERVASI Danielle Association le lien	Mme BALDACCI Carole Association le lien
Mme DESCOIN-CUCCHI Laetitia Association Inseme	Mme PONZEVEA Laura Directrice de l'Association Inseme
M. COHEN Robert ADMD	M. POLI Sébastien ADMD
Mme BARTOLI Milva Les Diabétiques de Corse	Mme PAOLETTI Nathalie ADMD
Mme POLI Marie Joséphine France Assos-Santé-Corse	M. LAZZONI Dominique APF France Handicap
M. GAMBINI Dominique UDAF2B	M. SIMON JEAN Gérald UDAF2B
Mme CASALTA Marie Ange Ligue contre le cancer 2A	Mme COTI Marguerite Pole surdité de Corse
Mme ANDREANI Dominique UNAFAM	M. CRESP Jean Marc France Alzheimer

b) Représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
M. LANFRANCHI Dominique Union Confédérale des retraités de FO	M. OTTAVIANI Jean Union interprofessionnelle des retraités de la Confédération française de l'encadrement et de confédération des cadres
Mme BARANOVSKY Julie Aider Soigner Accompagner à domicile ACPA	<i>En attente de désignation</i>
Mme CECCALDI-NORDEE Françoise représentant syndical des retraités CGT	M. GIUDICELLI François Conseil de Citoyenneté et de l'autonomie
M. GONZALEZ Alexandre Conseil de Citoyenneté et de l'autonomie	<i>En attente de désignation</i>

c) Représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

Titulaires	Suppléants
Mme BELGODERE Marylène Trisomie 21	M. VALERY Eric Cap Corse Handicap
M. GIACOMONI Nonce Espoir Autisme Corse	Mme PELLONI Emmanuelle Association départementale OCCE
Mme SIMONETTI Carole DYS	Mme CESARI Emmanuelle DYS
M. MAURY Jean Christian France Parkinson	Mme LAHALLE Patricia France Parkinson

Collège 3 : Représentants des Conseils Territoriaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Mme ZICCHINA Céline Présidente CTS Pumonte	M.MARCAGGI François Personne Qualifiée
M. ZUCCARELLI Charles Président CTS Cismonte	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants des partenaires sociaux :

a) Représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants
Mme PIERI Sylvie STC	Mme MARTELLI Brigitte STC
M. BOSSART Patrice CGT	Mme MASON Séverine CGT
M. TAVERA Marcel CFDT	Mme MATTEI Michèle CFDT
<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs :

Titulaires	Suppléants
M. BONAVIDA Jacques Yves CPME	M. BIANCHI Dominique CPME
<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

c) Représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
Dr CANARELLI Jean Laboratoire d'Analyses	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
M. COLOMBANI Joseph Chambre d'Agriculture	<i>En attente de désignation</i>

Collège 5 : Représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociale :

a) Représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Mme DUBREUIL Hélène FALEP	M. SIMON Jean Michel FALEP
M. CALASSA Pierre ALIS	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail, maladies professionnelles mentionnée à l'article R 221-9 du code de la sécurité sociale :

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} suppléant
Mme MOULIN Aline CARSAT Sud Est	Mme CACCIAGUERRA Nathalie CARSAT Sud Est	M. TAGARIAN Richard CARSAT Sud Est

c) Représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
M. MAZIN Renaud CAF Corse du Sud	M. CAMBON Thierry CAF Haute Corse

d) Représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Mme FINIDORI Sophie Mutualité Française Corse	M. LEONI Sauveur MGEN

e) Représentant de l'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant
M.FALASCHI Manuel CPAM Corse du Sud	M.ADJEMIAN Nicolas CPAM Haute Corse

Collège 6 : Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :

a) Représentants des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
Dr FERRARA Sylvie Académie de Corse	Dr ALFONSI Françoise Médecin scolaire de Corse du Sud
Mme HOLLINGER Sonia Infirmière scolaire	Mme POZZO-DI-BORGIO Annick Infirmière scolaire

b) Représentants des services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Mme FRANCISCI Céline SST2B	Dr VAN DE VELDE David SST 2B
Dr DRIESENS Els SST2A	Dr NICOLAI Marie Noëlle SST2A

c) Représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Dr CARLOTTI Nicole DPSPS	Dr MICHELANGELI Marie-Pierre PMI
Mme GRISONI Valérie DPSPS	Mme SELVINI Corinne Mission relation inter partenariales

d) Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou de l'éducation pour la santé :

Titulaires	Suppléants
Dr LE DUFF Franck CRCDC	Mme CHARLOT Elise Association Addictions France
M. RUBINI Pierre-Jean IREPS	<i>En attente de désignation</i>

e) Représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	Suppléant
M. FEDERICI Dominique Université de Corte	Mme PASQUALINI Vanina Commission Recherche Corte

f) Représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement :

Titulaire	Suppléant
M. FERACCI François Antoine A Rinascita	M. BERNARDINI Vincent A Rinascita

Collège 7 : Représentants des offreurs des services de santé :

a) Représentants des établissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
M. PESCE Jean Luc CH Ajaccio	M. CARIOU Julien CH Sartène
M. ARNOULD Christophe CH Bastia	Mme LHOMME Charlotte CHI Corte Tattone
Dr LUCCIARDI Joseph CH Bastia	Mme BOURCELET Danielle CH Calvi Balagne
Dr SERPIN Laurent CH Ajaccio	M. COLONNA François-Gilles CH Castelluccio
Mme CHINELLATO Elisabeth CH Calvi Balagne	Dr BOISSEL Alexandre CH Bonifacio

b) Représentants des établissements privés de santé à but lucratif :

Titulaires	Suppléants
Dr CHARLES Alain FHP	Dr STALLA Patrick FHP
Dr FRANCOIS Rémy FHP	Mme PONS Anne FHP

c) Représentants des établissements privés de santé à but non lucratif :

Titulaires	Suppléants
Mme BRIGNOLI Angelina FEHAP	<i>En attente de désignation</i>
Mme TAFANI-RIGAUD Morgane FEHAP	M. STROPPIANA Michel NEXEM

d) Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaire	Suppléant
Dr MAZZONI Jean Louis Président de CME	Mme BOUTRON Caroline Cadre de santé HAD de Corse

e) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Mme NIEL Patricia ADPS	M. CARLOTTI Jean Michel Nexem
Mme MARIANI Françoise ADAPEI 2A	Mme GRIOT Marie Christine ADAPEI 2A
Mme GUENOT-REBIERE Sylvie ADAPEI 2B	Mme CUVILLIER Véronique ADAPEI 2B
M. ARRIGHI François Aimé HD2A	Mme BIANCHINI Dominique HD2A

f) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Dr CAMPANA Christian FEHAP	<i>En attente de désignation</i>
<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
M. ALBERTINI Jean Louis MEDEF	<i>En attente de désignation</i>
M. ALESSANDRI Pierre Louis APF France Handicap	Mme RIGAUD Morgane APF France handicap

g) Représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaire	Suppléant
Mme MALAFRONTTE Christine Foyer de Furiani	Mme ROSSI Sandra Croix rouge 2A

h) Représentant des responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant
Dr AGOSTINI François FCCIS	Dr POGGI Dominique FCCIS

i) Représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	Suppléant
Dr SIMEONI Dominique FCCIS	M. GIUSTI Igor FCCIS

j) Représentant des associations de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant
Dr ROSSI Jean Philippe	Mme NOZZE Isabelle

k) Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant
Dr LENZIANI-ARRIGHI Eliane SAMU 2B	Dr PERCODANI Alain SAMU 2A

l) Représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant
M. MATELLI Yannick Ambulances Matelli	<i>En attente de désignation</i>

m) Représentant de services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
M. PIERI Pierre Colonel SIS 2B	M. NICOLAS Yann Commandant SIS 2A

n) Représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

o) Membres des unions régionales des professionnels de santé libéraux :

Titulaires	Suppléants
M. MONDOLONI Gérard URPS Masseurs kinésithérapeutes	M. ALBERTINI Jean-Pierre URPS Masseurs kinésithérapeutes
M. FRANCESCHINI Pierre-Jean URPS Infirmier	M. MASSA Olivier URPS Infirmier
Mme MARTINELLI Karen URPS Orthophoniste	Mme RENUCCI Vanessa URPS Orthophoniste
M. FILIPPI Christian URPS Pharmacien	Mme LEANDRI Sandrine
Dr COSTA Cecilia URPS Médecins libéraux	Dr DAHAN Thierry URPS Médecins libéraux
Mme HERRIER Virginie URPS Sage-femme	Mme PELLICCIA Caroline URPS Sage-femme

p) Représentant de l'ordre des médecins :

Titulaire	Suppléant
Dr MOZZICONACCI Michel Président du conseil régional de l'ordre des médecins	Dr MANZI Bruno Président du conseil départemental de l'ordre des médecins de Haute Corse

q) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire	Suppléant
Mme GARRO Virginie ASCLEPIOS	Dr GUERRINI Serena ASCLEPIOS

r) Représentant du ministère de la défense, désigné par le ministre de la défense :

Titulaire	Suppléant
Dr PROVOST-FLEURY Thibaut Médecin en chef Colonel	Mme TOUMINET Diane AM Borgo

s) Un représentant des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L. 6327-2 et L. 6327-3 :

Titulaire	Suppléant
M. PIERI Xavier	M. ORSINI Antoine

Dans le collège 8, deux personnalités qualifiées sont désignées :

Mme RISTERUCCI Josette
Mr NATALI François

Article 2 : L'arrêté ARS n° 2023-650 du 21 novembre 2023 est abrogé.

Article 3 : Le mandat de l'ensemble des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie prend fin au 30 septembre 2026.

Article 4 : Tout membre perdant la qualité pour laquelle il a été désigné cesse de faire partie de la conférence régionale de santé et de l'autonomie. Le membre, ou le mandant qui l'a désigné, doit le faire savoir aussitôt à la directrice générale de l'agence régionale de santé.

Article 5 : La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Corse est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.

La Directrice Générale de l'ARS de Corse,

Marie-Hélène LECENNE